SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION,
L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE L'AERODROME BRIVE-SOUILLAC

COMITE SYNDICAL DU 05 OCTOBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-six, le lundi cinq octobre à 09h00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE, Président du SMABS.
La convocation a été établie et affichée le vendredi 25 septembre 2026.

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Pascale BOISSIERAS, Conseillère départementale de la Corrèze pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° ORDRE	OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION
26	DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE	ADOPTEE
27	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 4 MAI 2026	ADOPTEE
28	SUITE A LA DEMISSION DE DELPHINE REY, INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE DE TERRASSON	ADOPTEE
29	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR	ADOPTEE
30	REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DU SYNDICAT MIXTE	ADOPTEE
31	MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE DE BRIVE AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME BRIVE-SOUILLAC	ADOPTEE
32	ECHANGES DE TERRAIN AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE – MISE A JOUR DES NUMEROS DE PARCELLES SUITE DIVISIONS PARCELLAIRES	ADOPTEE

A Brive, le 05/10/2026

Le Président,

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 *portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements* ***et le décret n°2021-1311*** *du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.*
Les délibérations sont consultables sur le site suivant : https://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr/espacepro/syndicat-mixte-aéroport-de-brive.

Date de publication : 13/10/2026